



N°1

Juillet 2000

En commun

L'ACTUALITÉ TRIMESTRIELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA LOMAGNE GERSOISE



Le mot du président

Une communauté de communes et de destin.

Le premier numéro du journal "En commun" est l'une des expressions concrètes, parmi tant d'autres que vous découvrirez au fil des pages suivantes, d'une belle idée : la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise. 27 communes, représentant 15 681 habitants, ont décidé d'unir leurs forces et leurs ambitions au sein d'une entité commune.

Chacune y apporte également son caractère propre, son histoire particulière et ses aspirations personnelles. Cette diversité est soudée par un désir partagé de voir notre terroir conserver son dynamisme économique, d'entrer avec allant dans les années 2000.

Dotée de 25 millions de budget d'investissement, la Communauté a les moyens de ses ambitions : au premier rang, bien sûr, soutenir l'expansion des entreprises locales et en attirer de nouvelles, car c'est le gage de la prospérité de notre région et du bien-être de ses habitants. Autre volonté forte : créer de nouveaux pôles d'attraction touristique car le Gers a des atouts forts à faire valoir dans ce domaine : beaux paysages, bonne chère et bon accueil de nos visiteurs.

La Communauté permettra également de soulager les communes rurales de postes lourds : assainissement, voirie, logements sociaux ... L'objectif de cette mutualisation de moyens et de compétences est d'engendrer des retombées positives pour chacune des 27 communes qui se sont lancées dans cette passionnante aventure collective.

Un dernier mot, selon la formule consacrée, ce journal est le vôtre : n'hésitez pas à faire vos suggestions et critiques. La rédaction y sera attentive. Bonne lecture,

Bernard LAPEYRADE,
Président de la CCLG

MIRAMONT-LATOURE P2



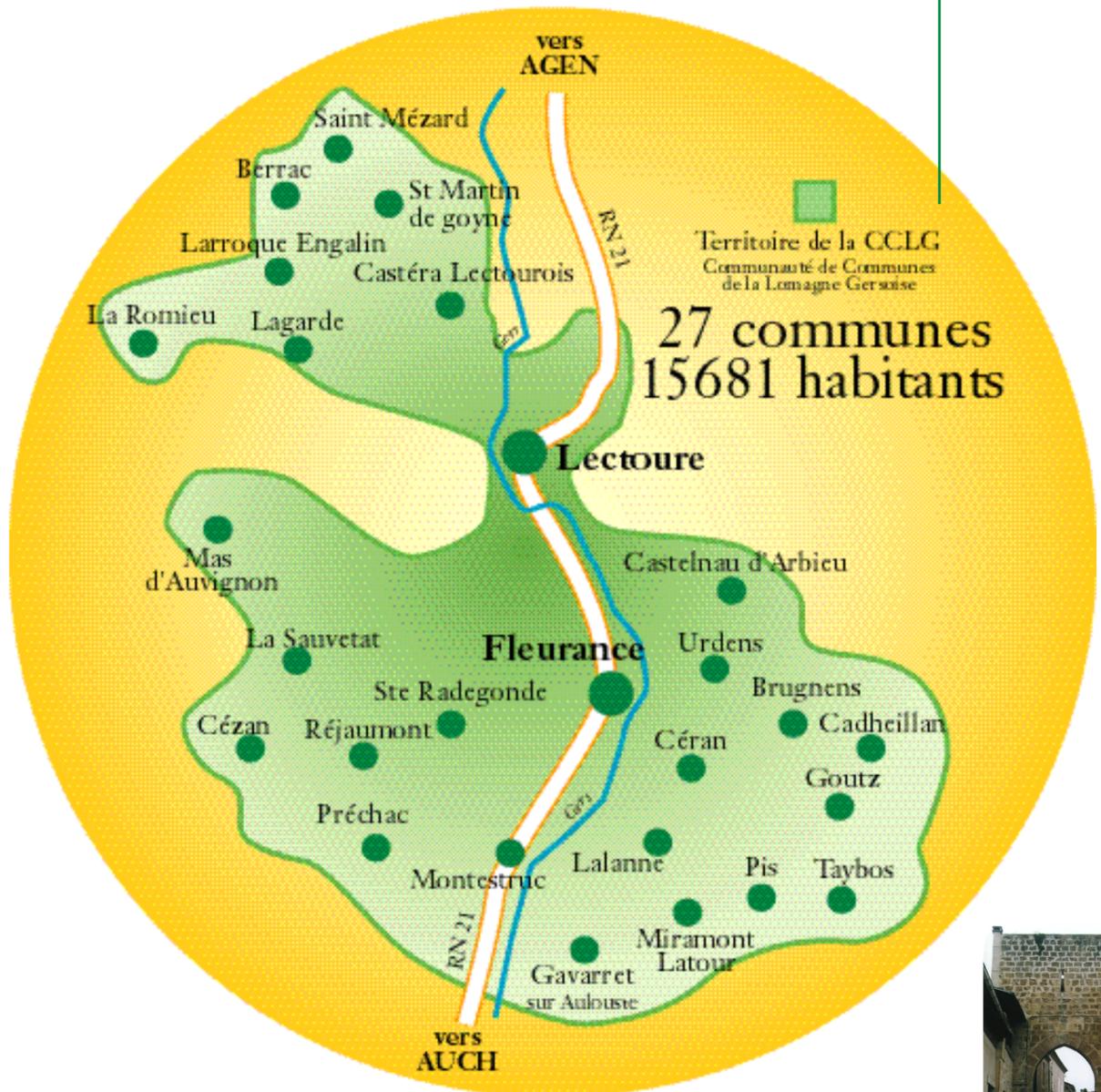
LE HAMEAU DES ETOILES P3



LOUIS DAMBLANC P4



La CCLG à la loupe



Forces vives

En Commun vous propose de découvrir au fil des numéros l'histoire et les ambitions des 27 communes qui ont rejoint la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise. Si vous détenez des informations sur le passé ou le patrimoine de votre commune, n'hésitez pas à contacter la rédaction pour enrichir nos prochains articles.

MAS D'AUVIGNON : RETOUR A LA SOURCE

Longtemps baptisée Mas de Fimarcon, la commune a finalement pris le nom de Mas d'Auvignon, rappelant ainsi qu'elle abrite la source, difficile à localiser, de l'Auvignon.

"Un petit pourcentage des 177 habitants du village va travailler à l'extérieur, mais notre commune est essentiellement rurale avec 23 exploitations agricoles en activité," souligne le Maire, Georges Estève.

Un maire heureux qui se félicite du bon état de conservation du village : "La presque totalité du patrimoine bâti a été remise en état, notamment par des étrangers qui avaient du goût et des moyens pour mener à bien ces travaux. Nous continuons d'ailleurs à recevoir beaucoup de demandes pour acheter ou louer." Au chapitre activités, la commune com-

porte une scierie, une coopérative, un gîte rural doté d'un terrain de tennis d'accès libre, une classe d'école primaire et un café associatif ouvert les week-ends dans l'ancienne halle. Par ailleurs, Mas d'Auvignon met l'accent sur le fleurissement de ses espaces publics et a obtenu jusqu'à la 3ème place du concours "Village Fleur" au niveau départemental. Pourquoi Mas d'Auvignon a-t-elle décidé de rejoindre la Communauté de Communes ? "Nous avons déjà des coopérations positives avec les communes voisines, au niveau de l'école, du troisième âge ou du sport. La Communauté, c'est une autre façon de gérer les communes, de penser l'avenir," répond G. Estève. "Tout le monde, au conseil municipal et dans le village, a bien compris l'intérêt de cette initiative, même s'il y avait au départ quelques craintes : par exemple, que la Communauté se traduise par une nouvelle ligne d'imposition. Ce n'est pas le cas : rien ne change au niveau de la gestion communale et pour ses habitants. C'est pour nous l'occasion d'avancer, par exemple sur la question de l'assainissement que nous ne pouvons traiter seul, en rejoignant une structure dynamique, animée par des objectifs concrets : développement économique, initiatives dans le secteur du tourisme. Il est certain que j'ai aujourd'hui plus de poids en me présentant au titre d'un regroupement de 27 communes. Cela ne peut être que bénéfique pour Mas d'Auvignon."





ECHOS

LOMAGNE

Economie

SOLDES D'ÉTÉ

A noter sur vos agendas : les soldes se dérouleront du samedi 1^{er} juillet au vendredi 11 août. Pendant 6 semaines, c'est le temps des bonnes affaires.

BRANCHÉ !

Quel est le taux d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) par les entreprises situées sur le territoire de la Communauté ? Pour le savoir, celle-ci a mené son enquête en partenariat avec les socio-professionnels, dont voici les principaux résultats : 92 % des entreprises utilisent l'informatique, 41 % disposent d'une adresse électronique (e-mail), 25 % ont leur propre réseau informatique. Les 71 entreprises qui ont répondu à cette étude ont par ailleurs exprimé des attentes de services et compétences dans ce domaine et envisagent de créer le Club Internet Entreprises Lomagne (IEL). Il permettra de conduire des actions d'intérêt commun telles l'échange d'informations, la veille stratégique sur internet, la formation au commerce électronique.

PERMANENCE CAISSE DE RETRAITE ORGANIC

La Caisse de Retraite ORGANIC en Midi-Pyrénées assure une permanence dans les locaux de la CCI d'Auch (place Jean David) le dernier mercredi de chaque mois de 14 h à 17 h.

LES MARDIS DE LA CREATION D'ENTREPRISE

La CCI d'Auch organise des réunions d'informations gratuites tous les 15 jours dans ses locaux place Jean David à Auch. Animées par des Conseillers d'Entreprise, ces rencontres visent à informer les candidats à la création d'entreprise sur les formalités à effectuer, les obligations sociales et fiscales, les règles de gestion, les aides possibles. En une matinée, un tour d'horizon le plus vaste possible est effectué pour permettre aux futurs commerçants, industriels ou prestataires de services d'appréhender leur nouveau métier de chef d'entreprise. Les prochaines rencontres auront lieu le 4 juillet et le 18 juillet. Il est conseillé d'appeler le lundi précédent pour confirmer le maintien de la réunion.

LE CHOMAGE EN BAISSÉ DE 9,7 % DANS LE GERS

Le taux de chômage estimé dans le Gers au 31 avril 2000 est de 7,3 %. Le Gers se situe ainsi en deuxième position en Midi-Pyrénées, derrière l'Aveyron (6,3 %) mais devant la Haute-Garonne (12,8 %). Le nombre de demandeurs d'emplois gersois était de 5 036, toujours fin avril, soit une baisse en un an de 9,7 % du nombre de demandeurs d'emplois.

RECENSEMENT 1999

Les résultats du recensement 1999 sont parus. L'occasion pour "En Commun" de faire le point sur la population des 27 villes et villages composant la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise :

- Le nombre total d'habitants est passé de 15 595 en 1990 à 15 681 en 1999, soit une augmentation de 0,6 %.
- Les extrêmes : Fleurance avec 6 414 habitants et Taybosc avec 61 âmes.
- Trois communes ont enregistré une forte croissance de leur nombre d'habitants : Lalanne (+ 50 %, soit 31 arrivants), Castera Lectourois (+ 25,6 %, soit 62 arrivants) et Prechac (+ 15,8 %, soit 21 arrivants).
- En revanche, Lagarde Firmacon, Saint-Mézard et Berrac ont vu leur population diminuer respectivement de 17,9 %, 12,6 % et 8,9 %.

Forces vives (suite)**CERAN : UNE COMMUNE EN MUTATION**

Amassé autour de la place de l'église, le village de Céran, fort de 153 âmes, change de visage comme le souligne son Maire, Marie-Pierre Bourdon : "Nous étions une commune essentiellement rurale, mais de nouveaux habitants sont arrivés qui travaillent à Auch, Fleurance ou Toulouse."



La promotion du nom de Céran est essentiellement assurée par une conserverie, présente sur de nombreux salons, et qui draine dans le village visiteurs et touristes.

Réaliste, Madame le Maire prend acte, qu'à son niveau, "Nous n'avons pas la possibilité de faire avancer les choses au niveau du tourisme ou du développement économique. C'est pourquoi nous avons décidé, à l'unanimité du conseil municipal, de rejoindre la Communauté dont c'est précisément la mission. Nous bénéficions ainsi du dynamisme de villes importantes telles que Fleurance et Lectoure. Notre rôle est d'accueillir dans les meilleures conditions les futurs arrivants, attirés par les emplois générés par les initiatives de la Communauté. Mes efforts portent donc sur la qualité de vie : je veux un village propre, fleuri, agréable à vivre et à découvrir."

A la question du devenir de Céran et, plus largement des communes au sein de la Communauté, M. -P. Bourdon fait preuve de vigilance :

"Il ne faut pas nous perdre dans des collectivités : mon ambition est de montrer que Céran existe et de développer le village avec l'aide de la Communauté qui nous apporte plus de sécurité et de moyens. Nous pourrions par exemple traiter les questions de voirie, un poste coûteux et qui ne rapporte rien. L'intercommunalité peut s'apparenter à la construction européenne mais avec un fort enracinement local : ici, les gens se connaissent et se retrouvent autour d'un terroir. C'est une différence fondamentale."

MIRAMONT-LATOURE : PRIORITE AU BONHEUR

"Vous êtes ici dans le berceau des Mousquetaires, le fief des cadets de Gascogne" prévient Patrick de Lary, qui veille sur la destinée de Miramont-Latour et de ses 141 habitants : "Nous faisons partie des communes ayant enregistré la plus forte arrivée de nouveaux habitants et ce, sans plan d'investissement ou création de zone

d'aménagement." Lui-même est un véritable enfant du pays, dont la famille est établie dans la même demeure depuis 600 ans, portant la double casquette de cultivateur et de créateur d'un conservatoire rural unique dans le sud de la France. Monsieur le Maire présente avec fierté les atouts de sa commune : "Outre le conservatoire, les visiteurs peuvent admirer un magnifique pigeonnier et un retable du XVII^e siècle, tous deux classés Monuments Historiques.

**Les élus de la CCLG**

Cantons	Communes	Maire
FLEURANCE	Brugnens	Jacques NOGUES
	Castelnau d'Arbieu	Pierre LÉBOUCHER
	Céran	Marie-Pierre BOURDON
	Cézan	Amédée CINTAS
	Fleurance	Raymond VALL
	Gavarret sur Aulouste	Jean-Pierre GALLI
	Goutz	Eric LABORDE
	La Sauvetat	Pierre GOUDIN
	Lalanne	André LAURAY
	Miramont Latour	Patrick De LARY
	Montestruc sur Gers	Jean REBEIL
	Pis	René MARES
	Préchac	Max COUSTAU
	Réjaumont	Alain REINAUDO
	Sainte Radegonde	Francis BARELLA
Taybosc	Simon SAINT MARTIN	
Urdens	Annie DAVASSE	
LECTOURE	Berrac	André BONNE
	Castéra Lectourois	Gisèle MAIRE
	Lagarde Firmacon	Christian MANABERA
	Larroque Engalin	Georges COURTES
	Lectoure	Gérard DUCLOS
	Mas d'Auvignon	Georges ESTEVE
CONDOM	St Martin de Goyne	Alain DABOS
	Saint Mézard	Gilbert BLASCO
SAINT-CLAR	La Romieu	Raymond SOURBE
	Cadeilhan	Simone MONGE

J'ajoute que ce dernier est le seul site visitable aux normes sur le territoire des 27 communes composant la Communauté de Communes..."

Justement, pourquoi avoir rejoint la Communauté ? "C'est un train qui se met en marche dans lequel il nous fallait monter" explique Patrick de Lary.

"C'est une question de survie économique : ne percevant quasiment aucune taxe professionnelle et me refusant à augmenter les taxes foncières et d'habitation, nos moyens vont diminuant. Aujourd'hui, je peux investir 150 000 F sans faire d'emprunt. Dans 5 ans, cet effort ne pourra excéder 50 000 F. Dans ces conditions, comment assurer l'entretien des routes, l'extension du réseau d'assainissement ? La prise en charge de ces dépenses par la Communauté est un juste retour des choses : les habitants de Miramont-Latour qui effectuent la totalité de leurs achats hors de la commune contribuent en effet à la prospérité des villes avoisinantes et, au premier chef, de Fleurance. Rejoindre la Communauté permet donc de renforcer notre commune et non de la dissoudre en nous alliant à nos voisins. C'est une formule qui marche puisque, aujourd'hui, 70 % des Français font partie d'une Communauté de Communes."

Pragmatique, Patrick de Lary se montre vigilant sur le devenir de la Communauté : "L'objectif est d'économiser. Il faut donc veiller à ne pas compliquer le système et à allouer les ressources à des projets concrets et efficaces. Par exemple, 95 % des touristes se plaignent du défaut de signalisation routière : voilà un axe de progrès intéressant ! Notre rôle, à Miramont, est d'inciter les gens à venir bâtir ici : nous leur offrons un prix au m² particulièrement bas et le bonheur de vivre en pleine campagne, dans un environnement préservé."



En marche!

ATELIERS RELAIS : DES PROJETS SUR ORBITE

Le développement d'une entreprise passe aussi par des locaux adaptés et bien situés. La Communauté de Communes, dans le cadre du contrat de développement du Terroir Pays de Lomagne, peut apporter aux chefs d'entreprise de la région un soutien financier et matériel pour favoriser l'expansion de leur activité.

ETABLISSEMENTS BEAUDONNET : PLUS DE PLACE, PLUS DE MATERIELS



Pour faire face à l'augmentation de son activité, cette PME de 30 personnes, spécialisée dans la fabrication de bennes amovibles et de compacteurs devait se doter

de nouveaux matériels : cabine de peinture, moyens de levage...

A l'étroit dans ses locaux, situés dans la zone industrielle de Lectoure, l'entreprise s'est tournée vers la Communauté. Celle-ci fait tout d'abord l'acquisition du site, composé de 2 135 m² de bâtiments et 17000 m² de terrain puis prend en charge la rénovation des locaux existants et la construction d'un nouveau bâtiment, permettant de porter la surface de production à 5 035 m².

Ce partenariat doit permettre à l'entreprise d'améliorer sa productivité ainsi que ses conditions de travail et se traduire par la création de 10 emplois dans les 5 ans à venir.

PRODUITS SURGELES ARTEGEL : DES LOCAUX PLUS FONCTIONNELS.

Créée en mai 1996, la Société ARTEGEL, forte de 8 salariés, est spécialisée dans la fabrication de plats cuisinés surgelés : produits d'apéritif exotiques et plats du terroir, notamment la gamme "Ti'Bouchons", déjà bien connue. Située à Fleurance, l'entreprise ne disposait pas d'une capacité de stockage suffisante, d'où la nécessité de construire une chambre froide attenante à ses installations.

La communauté de communes construira donc ce bâtiment et réalisera, dans le bâtiment existant, des aménagements complémentaires de bureaux.

Ces nouveaux locaux permettront de répondre au besoin de développement de l'entreprise, qui négocie actuellement des contrats avec la grande



distribution, désireuse de s'investir dans la commercialisation de produits régionaux de qualité."

UN MEILLEUR ACCES A LA ZONE D'ACTIVITES DE FLEURANCE

Employant plus de 1 200 salariés et générant un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de Francs, la zone industrielle de Fleurance abrite des entreprises en pleine croissance : Sensemat (outillage et matériels de bricolage), Camozzi (matériaux de construction), Gersica (produits alimentaires), Castel & Fromaget (constructions métalliques), Troisel (construction industrielle), Maison de Fleurance et Laboratoires Maurice Mességué (produits naturels)... Problème : la zone d'activités est traversée par une voie ferrée, gênant le fonctionnement des entreprises possédant des unités de production de part et d'autre de celle-ci. Les travaux ont pour objectif d'améliorer les liaisons internes dans le sens est-ouest de la zone avec la création d'un passage à niveau et d'assurer une meilleure liaison vers la RN 21. Ils permettront de favoriser le développement des entreprises implantées et, plus largement, de la zone industrielle dans son ensemble.

LE HAMEAU DES ETOILES : UN SITE TOURISTIQUE MAJEUR



La Communauté de Communes poursuit l'histoire d'amour qui unit le Gers aux étoiles depuis une dizaine d'années en ayant voté le 8 juillet 1999, la création du "Hameau des Etoiles" à Fleurance, un espace de découverte de l'astronomie à l'intention des amateurs et du grand public. Situé sur le Domaine de Haumont, à Fleurance, dans un magnifique cadre paysager exempt de toute pollution lumineuse, le Hameau des Etoiles se veut le promoteur de l'astronomie-loisir, activité qui séduit un nombre croissant de Français comme le prouve le succès du Festival Ciel & Espace, de la Ferme aux Etoiles. Déjà 10 000 personnes viennent dans notre région pour satisfaire leur soif de découverte de notre Univers. Le point fort de ce futur site touristique sera son Dôme d'Observation, un équipement unique en Europe, qui a pour particularité de se découvrir totalement, permettant ainsi aux visiteurs de contempler la voûte céleste de leurs propres yeux et avec l'aide d'outils informatiques sophistiqués. Ce projet-phare pour la région, bénéficie du soutien de partenaires d'envergure : le CNES, France Telecom, Air France, l'Observatoire Austral Européen du Chili... Le coût de réalisation du Hameau des Etoiles s'élève à 20 MF, dont 6 sont directement supportés par la Communauté. Un investissement à mettre en rapport avec les retombées du projet : 15 à 20 emplois directs, 30 à 40 000 visiteurs annuels prévus dont profiteront les professionnels du tourisme et les communes composant la Communauté. L'ouverture est programmée pour le printemps ou l'été 2001.

"En Commun" ne manquera de vous tenir au courant de l'avancement de ce site exceptionnel, conjuguant le rêve et la rentabilité économique.

Tourisme

410 000 NUITÉES DANS LES CAMPINGS GERSOIS EN 1999



De mai à septembre 1999, les 43 campings classés du Gers ont enregistré 410 000 nuitées.

Le Gers se classe ainsi quatrième des départements de Midi-Pyrénées, derrière l'Aveyron (985 700 nuitées), les Hautes-Pyrénées (910 500) et le Lot (871 200). Ce chiffre est en augmentation de 8 % par rapport à 1998. Les nuitées passées par les touristes étrangers représentent 33 % de l'ensemble. Cette clientèle provient essentiellement des Pays-Bas (69 %) et de Grande-Bretagne (22 %). La durée moyenne des séjours est de 8,7 nuits. Enfin, le meilleur taux d'occupation a été enregistré au mois d'août, avec 57 % contre 53 % en Midi-Pyrénées.

BON MOIS D'OCTOBRE POUR LES HOTELS DU GERS

Le taux d'occupation des hôtels du Gers au mois d'octobre 1999 était de 51 %, prouvant ainsi l'existence d'une activité touristique en automne dans notre département.

En revanche, les hôtels des espaces ruraux de Midi-Pyrénées n'ont enregistré que 39 % de taux d'occupation, contre 62 % pour l'ensemble des hôtels de la région. Les établissements toulousains, toujours en octobre, ont affiché 67 % de taux d'occupation.



CENTRE VTT LABELLISE A LECTOURE

En 1999, Lectoure a ouvert 8 circuits de VTT répartis en quatre niveaux de difficultés répondant aux attentes des cyclistes occasionnels comme des sportifs les plus aguerris. Particularité de ces parcours : ils ont reçu le label officiel de la Fédération Française de Cyclisme (FFC), reconnaissant ainsi la qualité et la sécurité des espaces naturels ouverts au public.

Ce centre VTT labellisé, le premier dans le Gers et situé à proximité de villes importantes (Toulouse, Tarbes, Montauban, Auch et Agen) devrait générer des retombées économiques positives pour les acteurs touristiques locaux. Les communes voisines envisagent de créer leurs propres circuits, respectant le cahier des charges de la FFC, en vue de créer un espace VTT de qualité. La mise en place d'ateliers pédagogiques destinés aux enfants est également à l'étude, en relation avec les écoles, centres aérés et clubs sportifs de la région.





F O R U M C I T O Y E N

Libre expression

CET ESPACE EST LE VÔTRE !

"En commun" est au service de tous les habitants de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise. N'hésitez pas à vous exprimer : vos encouragements, vos critiques, vos questions concernant le fonctionnement ou le devenir de la CCLG ont leur place dans ces colonnes. De même, si vous souhaitez diffuser une petite annonce ou une offre de service, cet espace vous est réservé. Dans le plaisir de vous lire prochainement et restant à votre écoute.

DES ELEVES A L'ECOUTE DU CIEL



Depuis 1994, jusqu'à 30 élèves du Collège Hubert Reeves de Fleurance participent aux activités du Cercle des Petits Astronomes. Initiée par Christian Masson, principal, et Yveline Castadère, professeur de sciences physiques, cette initiative a reçu le concours de l'association "A ciel ouvert". L'année scolaire 1999-2000 a été consacrée à un projet d'atelier scientifique dont le programme a été validé par le Rectorat de Toulouse : étude des cadrans solaires, mesure de la circonférence de la Terre, étude du ciel... Chacune de ces activités permet de jouer l'interdisciplinarité en apportant au sujet étudié, les lumières des mathématiques, de la géographie et même de la poésie. Ce travail sera présenté au public lors du 10^e Festival du Ciel et de l'Espace. Nos astronomes en herbe procéderont au lancement de micro-fusées fabriquées par leurs soins, présenteront des cadrans solaires de leur fabrication ainsi qu'une frise chronologique sur l'histoire de l'astronomie. A découvrir en août prochain !



LOUIS DAMBLANC : UN ENFANT DU PAYS LA TETE DANS LES ETOILES

L'histoire d'amour entre Fleurance et les étoiles ne date pas d'hier. Un "enfant du pays", qui devint également le premier magistrat de la ville avant-guerre, fut en effet le père de la fusée à étage, invention qui rendit possible toutes les conquêtes astronautiques des années 50. Portrait de Louis Damblanc, un Fleurantin méconnu, fidèle à son terroir et à ses rêves.

"J'ai préféré être un ingénieur de pointe, abandonnant chacune de mes découvertes aussitôt qu'elles allaient être industrialisées, pour me pencher vers d'autres recherches."

Ainsi s'exprime Louis Damblanc en 1967 après le premier symposium international sur l'histoire de l'aéronautique. A Belgrade, les Français venaient de découvrir avec étonnement qu'un de leurs compatriotes avait déposé dès 1936 le premier brevet



concernant les fusées à étages. Les travaux et inventions de Louis Damblanc composent un inventaire à la Prévert, révélateur de la curiosité insatiable de l'homme : en 1920, il présente en Angleterre, devant la Royal Society of Arts, l'alérion, un engin visant à réunir les qualités de l'hélicoptère et de l'aéroplane. En 1925, il réserve à l'Académie des Sciences la primeur de son dispositif permettant de réduire les pertes de compression des moteurs à haute altitude. Il poursuit par ailleurs des recherches en optique qui débouchèrent notamment sur un prototype de visionneuse automatique de film sur support papier. Son exploitation fut même envisagée par Hachette sous forme d'appareils en libre-service permettant de regarder une publicité ! Mais son invention majeure fut le principe de la fusée à étages, concrétisant la vision du russe Konstantine Tsiolkovski qui avait imaginé dès la fin du XIXe siècle des fusées-gigognes.

Les deux brevets qu'il déposa en 1936 et 1938 furent saisis et exploités par les Etats-Unis durant la Seconde guerre mondiale au titre d'invention réalisée en pays ennemi, la France étant alors occupée par l'Allemagne. Au terme d'un long procès, Louis Damblanc fut modestement dédommagé pour cette utilisation par les autorités américaines. ■

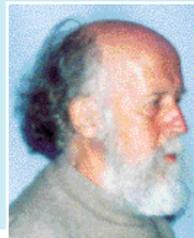
Un homme aux talents multiples

Louis Damblanc fut également un homme engagé dans son époque : maire de Fleurance de 1927 à 1940, il créa plusieurs journaux d'opinion : "La Démocratie paysanne" et "l'Echo du sol" dans le Gers, "La Gauche" et "La Concorde" à Paris. Il faisait preuve d'une plume alerte qu'il mit également au service de publications spécialisées : "L'Aviation française", "La vie Aérienne et sportive".

Disparu en 1969, Louis Damblanc fait partie de ces figures à cheval sur le siècle qui défendirent toute leur vie durant des valeurs de progrès et d'innovation. Nul doute que son travail, souvent récompensé (Chevalier de la Légion d'Honneur, Prix International d'Astronautique,...) a contribué à la vocation spatiale de notre région.

10^e FESTIVAL DU CIEL ET DE L'ESPACE

Parrainé par le célèbre astrophysicien Hubert Reeves, le Festival fête cette année ses 10 ans d'existence du 6 au 12 août prochain. Pour marquer cet événement, le Festival a concocté un plateau d'exception :



Albert Jacquard, Alfred Vidal-Madjar, Michel Cassé, André Brahic et les plus grands noms de l'astronomie et de l'astrophysique française seront au rendez-vous pour partager avec le grand public les secrets de l'Univers. Cette année encore, de nombreuses animations sont prévues à l'attention des plus jeunes pour les initier aux joies de l'observation des étoiles. Pour en savoir plus, connectez-vous à : <http://www.gascogne.com/fleurance>

Le coin des enfants

CONCOURS DE DESSIN

Tu habites dans l'un des 27 villes et villages composant la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise ? Tu as entre 7 et 14 ans ? Alors à tes crayons : "En Commun" organise un concours de dessin sur le thème suivant : "L'an 3000".

Place à l'imagination et à la créativité ! Envoie ton plus beau dessin, sans oublier d'indiquer ton nom, ton âge et tes coordonnées à l'adresse suivante :

CCLG - Betty Chollet - 60 bis, rue Gambetta
32500 FLEURANCE

A gagner :

Pour les moins de 7 ans :

10 entrées au Lac des Trois Vallées à Lectoure

Pour les 7 à 14 ans :

1 semaine à la Ferme des Etoiles au printemps 2001



contactez nous



"En commun" est une publication de la Communauté des Communes de la Lomagne Gersoise

60 bis, rue Gambetta 32500 FLEURANCE Tél : 05 62 64 22 55 Fax : 05 62 64 22 56 Email : communes.de.lomagne@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Bernard LAPEYRADE Directrice de la rédaction : Betty CHOLLET Rédacteur en chef : Patrice Landais

Conception, maquette et réalisation : Claude Cochard Impression : Lahournère Photos : tous droits réservés.